



SOUS-PREFECTURE
DE LA TOUR DU PIN (ISERE)

15 FEV. 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 FEVRIER 2012

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 27 janvier 2012, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.
Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Jean-Paul Morel à Odile Bedeau de l'Ecochère – Isella De Marco à Isabelle Duret – Rahma Khadraoui à Brigitte Pigeys – Fabienne Alphonsine à Andrée Ligonnet – Yanniss Burgat à Michel Charpenay – Florentine Masse à Jean-Claude Cano – Grégory Coin à Christophe Casadei – Bénédicte Krebs à Grégory Estrems – Véronique Soriano à Isabelle Ballet

Absents : Stéphane Jeannet – Franck Ferrante

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Isabelle Duret a été désignée.

DELIB 2012.02.06 04

OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires

Monsieur le Maire rappelle que la tenue du débat d'orientations budgétaires est obligatoire dans les régions, les départements, les communes de plus de 3500 habitants, leurs établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants (articles L 2312-1, L 3312-1, L 4311-1, L 5211-36 du CGCT).

Ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Le débat d'orientations budgétaires n'a aucun caractère décisionnel. Il doit néanmoins faire l'objet d'une délibération transmise au préfet.

Les documents joints à la présente note vous permettront d'aborder cette question :

- Récapitulatif des investissements prévisionnels
- Analyse financière pour les années 2007 à 2011
- Evolution du compte administratif de 2007 à 2011 – section d'investissement
- Evolution du compte administratif de 2007 à 2011 – section de fonctionnement
- Profil d'extinction global de la dette
- Tableau du profil d'extinction de la dette
- Evolution des bases, produits et taux des taxes foncières de 2007 à 2011
- Evolution des taux de fiscalité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **INDIQUE que la procédure du Débat d'Orientations Budgétaires s'est déroulée conformément aux textes.**

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 10 février 2012.
Publication le 13 février 2012.

Le Maire,
Michel BACCONNIER